



Association Pau à Vélo  
MJC Berlioz  
84 Avenue de Buros  
64000 PAU  
Tel : 07 69 62 75 56  
[pau@fub.fr](mailto:pau@fub.fr)

A Pau, le 28 janvier 2025

Direction des mobilités  
Hôtel de France  
2 bis place Royale  
PAU

## **Objet : Observations de l'association Pau à Vélo sur le projet Rives de Gave à Pau, Bizanos et Gelos**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'ensemble des observations de l'association Pau à vélo concernant le projet Rives de Gave, dans le cadre de la concertation publique.

L'association se réjouit de voir un projet d'aménagement urbain basé sur des principes de santé publique et environnementaux forts. Nous espérons que ce nouveau quartier Rives de Gave sera emblématique de ce qu'il est possible de faire en terme de mobilités au sein de l'agglomération paloise : réduire la place de la voiture, y compris la place du stationnement dans l'espace public, favoriser la marche et le vélo pour la plupart des déplacements et proposer des transports en commun efficaces.

Nous jugeons néanmoins incompatible le développement d'un tel quartier avec le maintien du Grand Prix automobile. Au-delà du fait que les principes du GP sont antagonistes à ceux de Rives de Gaves, le circuit automobile qu'est aujourd'hui l'avenue Gaston Lacoste devra être transformé en un boulevard urbain pacifié pour être un lien, et non une frontière, entre le nouveau quartier et le centre-ville.

Vous pourrez lire à continuation les propositions faites par Pau à Vélo pour tirer partie de la position privilégiée de Rives en Gave afin d'en faire un véritable hub du réseau express vélo (chapitre 2), pour mieux connecter le nouveau quartier au centre-ville (chapitre 3) ainsi qu'au quartier du Buisson, où se trouvera l'école du secteur, et à Bizanos (chapitre 4).

L'association Pau à Vélo se tient à la disposition des collectivités et des aménageurs pour discuter et approfondir ces propositions.

## Ambition générale du projet

Nous **saluons et soutenons l'ambition du projet**, sa « démarche globale en faveur de la transition écologique » (p. 19, notice explicative) et plus particulièrement la volonté de « s'inscrire pleinement dans les objectifs de Zéro Artificialisation Nette » (p. 8, notice explicative). En réponse à l'étalement urbain qui n'a malheureusement que trop dessiné le visage actuel de notre agglomération, nous appelons de nos vœux cette densification de la ville qui favorise, entre autres, le développement des mobilités actives et du transport public.

La volonté de **penser et planifier la ville en vertu de « principes en termes de santé » nous semble salubre**. Nous reproduisons ci-dessous ces principes dans leur totalité, pour mieux signifier que nous y souscrivons sans réserve :

*« Au-delà des bienfaits environnementaux, le nouveau quartier des Rives du Gave met aussi l'accent sur la qualité de vie et le bien-être des habitants. Les espaces publics généreux et végétalisés, comme la grande esplanade ou les quais de l'Ousse, sont autant de lieux de convivialité et de respiration pour les riverains. La présence d'équipements sportifs et de cheminements piétons et cyclables encourage l'adoption d'un mode de vie sain et actif au quotidien. En limitant la place de la voiture et en favorisant les mobilités douces, le projet contribue également à réduire les émissions de polluants et à améliorer la qualité de l'air, essentielle pour la santé respiratoire des habitants. Les aménagements prévus, comme la ligne de BHNS ou les pistes cyclables, offriront de vraies alternatives à l'automobile » (p. 20, notice explicative)*

Nous relevons néanmoins **une incohérence** dans cette démarche globale : la volonté de **poursuivre l'organisation du Grand Prix** (« sans bien sûr obérer à l'organisation du Grand Prix », p. 37 note stratégique). Comment peut-on imaginer faire cohabiter cet événement du XXème siècle qu'est le Grand Prix avec ce quartier du XXIème que se veut Rives de Gave ? Le Grand Prix est à la gloire de l'automobile, en opposition à des principes de santé publique, et favorise des comportements contraires à la pacification de la ville, de nombreux conducteurs s'imaginant avenue Gaston Lacoste tels des pilotes sur un circuit. Par ailleurs, comme nous le décrivons dans le chapitre « Avenue Gaston Lacoste et lien avec le centre-ville », reprendre en profondeur cette avenue est critique afin de connecter Rives au Gave au centre-ville.

## Un hub pour le réseau express vélo

Rives de Gaves nous semble avoir la position idéale pour être un hub d'un réseau express vélo de l'agglomération. La note stratégique indique page 17 :

*« Le maillage fin du centre-ville pourrait se prolonger dans le futur quartier pour favoriser les mobilités douces depuis et vers Pau ; les grands axes cyclables Est-Ouest pourraient être reliés dans le site pour faciliter les grands parcours quotidiens et de loisirs inscrits dans le lit majeur du Gave de Pau. »*

Nous avons détaillé dans le plan en figure 1 **les grands axes cyclables qui devraient irriguer le quartier** :

- **En orange** : axe d'Idron jusqu'à Rives de Gave (projet « Lavandières à Vélo » porté par l'association, voir p. 6) poursuivant à l'ouest vers la gare, la place de la Monnaie (connexion avec XIV Juillet) puis la route de Bayonne (connexion avec le futur axe structurant « Chronobus » jusqu'à Lescar)
- **En bleu** : axe reliant le sud-est de l'agglomération (projet d'axe structurant d'Aressy voire Safran jusqu'au centre de Bizanos, commune qui le fait figurer à son schéma directeur des mobilités, voir p. 6) au centre de Pau et poursuivant au nord jusqu'à l'hôpital via l'axe « Fébus ».
- **En rouge** : également en provenance du sud-est de l'agglomération en direction de la gare et de l'ouest. À noter pour les axes bleu et rouge que la **passerelle de Franqueville à Bizanos doit être achevée**, c'est-à-dire être rendue accessible au sud par les vélos et personnes à mobilité réduite, pour relier Rives de Gave à Mazères, Uzos et la véloroute V81 vers l'est.
- **En rose** : axe vers Gelos et à Jurançon, et en connexion à la véloroute V81 vers l'ouest.

Sont également représentées **en noir** sur notre plan en figure 1 les axes pour lesquels nous jugeons indispensable la mise en place de **pistes cyclables**. Pour **toutes les autres rues**, contrairement à ce qui est proposé dans la figure 14 de la notice explicative (p. 21), **aucun aménagement cyclable** nous semble nécessaire, pas même des bandes.

Ces rues seront en effet **libres de tout trafic motorisé de transit** et donc uniquement accédées en voiture par les riverains ou usagers des services du quartier. Ces conditions sont propices à l'apaisement du quartier et à la **cohabitation des modes de déplacement** sur la voirie. Plutôt que des bandes cyclables, autant privilégier de larges trottoirs, pour favoriser la marche dans le quartier. Ils pourront aussi être empruntés par les cyclistes de moins de 8 ans, comme le prévoit la loi.

« Ceci en privilégiant les sens uniques, avec pour unique optique de desservir les différents logements. Les voies ont été pensées pour que le quartier ne devienne pas un raccourci d'accès à la gare. » (p. 21, notice explicative)



Figure 1 : réseau express vélo au sein de Rives de Gave

## Avenue Gaston Lacoste et lien avec le centre-ville

« Cela invite à réfléchir au franchissement des axes très passants qui bordent le site, et notamment de l'avenue Lacoste, sur laquelle certains « seuils » pourraient être aménagés, pour pacifier la circulation. » (p. 37, note stratégique)

Notre réponse à cette invitation à réflexion prend notamment la forme du plan en figure 2. Passer les avenues Gaston Lacoste, Barèges et rue de Bizanos/rue Clémenceau en un **triangle de sens uniques** présente plusieurs avantages :

- Favoriser la traversée de ces axes et ainsi mieux connecter/accrocher Rives de Gave au Parc Beaumont (et à travers lui l'est du centre-ville ainsi que le quartier de Trespoey), le quartier du Buisson et Bizanos ;
- Dégager de l'espace pour l'aménagement de larges trottoirs, ainsi que des axes cyclables décrits en figure 1 ;
- Offrir un espace le plus largement libre de voitures sur le nouveau coeur commerçant que sera la place Gambetta ;
- Limiter les vitesses excessives dont souffre l'avenue de Barèges en cassant le côté « toboggan » en descente des avenues Léon Say et Poeymirau.



Figure 2 : « triangle » de sens uniques pour ouvrir Rives de Gave au nord et à l'est

Il est important de noter que ce passage en sens unique a **déjà été en grande partie expérimenté**, pendant près de trois mois lors du Grand Prix 2023. Comme on le voit sur la photo A, l'avenue Gaston Lacoste était alors en sens unique dans le sens est-ouest, afin de permettre le passage des piétons et des cycles malgré les barrières de protection. Cette expérimentation fut couronnée de succès, sans incidence majeure sur la circulation, ni de report indésirable de trafic.

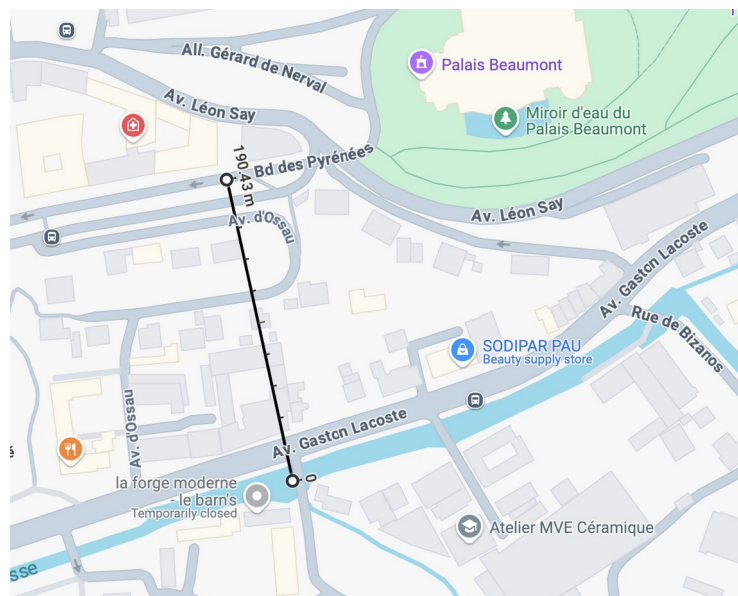




Photo A : expérimentation de l'avenue G. Lacoste en sens unique lors du GP 2023

Plus à l'ouest, au-delà de ce tronçon en sens unique, il est essentiel de **retravailler l'avenue Gaston Lacoste jusqu'à la gare**. Entériner la fin du Grand Prix est l'occasion de transformer ce qui est aujourd'hui un circuit automobile en un boulevard urbain apaisée et végétalisée. La très large voirie permet de conserver un double sens de circulation motorisé, d'aménager de larges trottoirs et pistes cyclables ainsi que planter des arbres. Le nouveau visage de cet axe invitera aussi à le traverser en provenance ou à destination du centre-ville, ce qui est loin d'être le cas dans sa configuration actuelle.

Nous remarquons enfin que les axes connectant Rives de Gave au centre-ville ont tous soit des escaliers (passerelle du stade Tissié, escalier entre le Boulevard des Pyrénées et l'avenue d'Ossau), soit une pente très raide (rue Albert Piche). C'est pourquoi nous regrettons que le dossier de concertation n'évoque pas **l'étude d'un téléphérique ou d'un nouveau funiculaire** pour faciliter le passage de la ville haute à la ville basse, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou avec poussette. Compte tenu de l'importance que prendra dans la ville le quartier Rives de Gaves, tout en n'étant qu'à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau du centre-ville, ne manquons pas d'ambition pour rapprocher ces deux quartiers, à l'image du funiculaire historique qui relie gare et place Royale en quelques minutes.



Moins de 200m à vol d'oiseau sépare le Boulevard des Pyrénées de la future Esplanade Heid

## Lien avec le quartier du Buisson et Bizanos

« Pas de besoins scolaires, [...] plusieurs équipements se trouvent à proximité (10-20mn à pied) du secteur. [...] On pense en premier lieu aux GS du Buisson et Bosquet. La nécessité en revanche de travailler le « chemin des écoles », pour faciliter l'accès à ces équipements depuis le site (dimensionnement des espaces publics, stratégie de piétonnisation...). » (p. 37, note stratégique)

Le groupe scolaire du Buisson étant appelé à devenir l'école de Rives de Gave (probablement plus que Bosquet en raison de l'absence de dénivelé), il est en effet essentiel de **rendre le parcours entre les deux quartiers accessibles à de jeunes enfants**, à pied ou à vélo. Cela passe par :

- Sécuriser la traversée de la rue de Bizanos et l'avenue de Barèges, comme proposé figure 2.
- En complément, un cheminement piéton autour du stade Larqué (en vert sur la figure 2) contribuerait à rapprocher les quartiers.
- Apaiser le quartier du Buisson en supprimant le trafic de transit, et l'adapter à la marche en rénovant les trottoirs.

Au-delà des élèves et parents d'élèves, ces aménagements profiteront à la plupart des habitants des deux quartiers. En effet, la place Gambetta deviendra naturellement la zone commerciale pour le quartier du Buisson. Dans l'autre sens, le stade Nautique attirera les nageurs et nageuses de Rives de Gave.

**Côté Bizanos, le schéma directeur** adopté par la commune fixe d'ores et déjà le cap pour connecter Rives de Gave au centre-bourg ainsi qu'aux rives de l'Ousse. Pau à Vélo réaffirme son soutien à l'aménagement de vélorues lisibles, sécurisées et continues dans les rues Pasteur et Gallieni. L'axe en bleu décrit en figure 1 a toute vocation à emprunter la vélorue Pasteur.

L'association se réjouit également de la perspective d'une promenade continue le long de l'Ousse, de la gare jusqu'au collège des Lavandières. Plus à l'est, nous portons **le projet « Lavandières à vélo »** pour que collégiens et habitants de Bizanos Est, Idron et Lée puissent rejoindre le cœur de l'agglomération, et donc le quartier de Rives de Gave, par un itinéraire cyclable et marchable lisible, sécurisé et continu. Ce projet a déjà été présenté à de nombreux acteurs, et notamment aux Villes de Bizanos, Pau et Idron, ainsi qu'au Département.



Section ouest de l'itinéraire des « Lavandières à Vélo » proposé par Pau à Vélo et soutenu par la Ville de Bizanos

## Conclusion

L'association Pau à Vélo porte une vision joyeuse et apaisée de la Ville et œuvre au développement des mobilités actives (marche et vélo). Le quartier Rives de Gave est en phase avec le projet de l'association, malgré les bémols relevés dans ce dossier.

Notre souhait est de contribuer à ce projet d'aménagement et notamment de vous accompagner dans la mise en place d'itinéraires cyclables et marchables cohérents connectant le nouveau quartier au reste de l'agglomération.